

3^e année - Formation continue

Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Licence professionnelle — LP10001B

- ◆ **Intitulé officiel :** Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Public, conditions d'accès et prérequis

Cette formation s'adresse aux salariés de l'assurance, titulaires d'un bac+2 (ou d'une VAPP), ayant au minimum deux ans d'expérience professionnelle dans le secteur.

Admission :

Les candidatures se font en ligne, sur notre site : www.enass.fr

Objectifs

Développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management dans le secteur de l'assurance.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

Pour les professionnels en formation continue, la licence permet une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, afin de favoriser une montée en compétences.

en bref

60 crédits

Durée : 1 an

Niveau d'entrée : Niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : Niveau 6 (bac+3)

Responsable(s) : Miriam ZOUARI

Habilitation :

Arrêté du 08 juillet 2021.
Accréditation jusque fin 2024-2025.

Perspectives professionnelles :

Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise | Gestionnaire d'indemnisation de sinistres, de contrats | Chargé de clientèle | Chargé d'études techniques assurances | Chargé de souscription, de production | Chef de projet | Manager de proximité | Chargé d'indemnisation | Conseiller en assurance, courtier

Éligible CPF

Programme	
intitulé cours	ECTS
LP 3	
Économie de risque et de l'assurance	4
Stratégies des acteurs	5
L'environnement de l'assureur et l'assuré européen	4
Le client au coeur de la stratégie des entreprises	5
Management de proximité	4
Les assurances vie du particulier	4
Les assurances de biens et de responsabilités des particuliers et des professionnels	4
Les assurances collectives	4
Les assurances de biens et de responsabilités des entreprises et des collectivités	4
Anglais de l'assurance	6
Introduction à l'Analyse de données numériques (ouverture au monde numérique)	2
Mémoire	8
Projet tuteuré	5
Expérience professionnelle qualifiante	1
Les fondamentaux des assurances (option)	-

Modalités de validation

La licence ouvre droit à 180 ECTS.

Elle se découpe en deux blocs :

- ◆ Bloc 1 : Unités d'enseignements hors mémoire et projet. Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE se compensent entre elles.
- ◆ Bloc 2 : Unités mémoire et projet.

Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc.

Le mémoire et le projet se compensent entre eux.

Organisation de la formation

La licence est accessible selon deux modalités :

- ◆ Inscription en formation mixte : Cette formation utilise la pédagogie de la classe inversée. Elle compte 7 semaines de cours en présentiel à Paris. L'auditeur a accès aux enseignements théoriques (cours magistraux) via une plateforme. Il les travaille en complète autonomie en amont des rassemblements en présentiel. Les semaines de cours sont dédiées à l'enseignement pratique (travaux dirigés) et aux éventuelles questions.
- ◆ Inscription en FOAD : 80% de la formation se déroule à distance et 20% en présentiel, à Paris. Les enseignements sont disponibles en e-learning sur une plateforme. L'auditeur est complètement autonome. Il rejoint les rassemblements en présentiel uniquement pour les tutorats de mémoire et de gestion de projet ainsi que pour deux unités techniques.

Financement

La formation peut être prise en charge par l'employeur, par un Opco et/ou dans le cadre du CPF.

Cette formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Code RNCP: 40104.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

le cnam



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contacts

Secrétariat pédagogique :
enass.licence-fc@cnam.fr
 01 44 10 78 35

www.enass.fr